

Questions orales

nes découvrent de quel genre de travail il s'agit. Elles ne montrent pas, à cet égard, tout l'enthousiasme auquel nous pourrions nous attendre. Cela rend difficile de les placer, de faire concorder postulants et genre d'emplois.

* * *

LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1976 À MONTRÉAL—LES PRÉPARATIFS DE LA MONNAIE ROYALE POUR LA FRAPPE DES PIÈCES COMMÉMORATIVES—LES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Sait-il que dès mars dernier, la Monnaie royale canadienne a commencé ses préparatifs pour la frappe des pièces olympiques, en particulier, deux dessins de pièces olympiques ont été choisis et que les graveurs ont déjà travaillé aux plans? S'il sait ce qu'a fait la Monnaie, veut-il dire à la Chambre si cela était fait selon ses instructions ou si la Monnaie a pris ces mesures sans y être autorisée, en se rappelant que 1976...

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Le député peut sans doute permettre au ministre de répondre à sa question. Il est sur le point d'invoquer un argument pour appuyer sa question, ce qui est contraire au Règlement.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, je crois que l'honorable député conviendra avec moi que l'administration puisse faire de la planification. Maintenant, que les autorités de la Monnaie royale canadienne aient pris des décisions quant au dessin même des pièces de monnaie, je pense qu'aucune décision finale n'a été prise avant le stage normal de consultation et avant que l'autorisation ne soit accordée.

[Traduction]

M. Stevens: Tenant compte de ce que le ministre a déclaré à la Chambre, ne précisera-t-il pas s'il est au courant du fait que deux grosses presses pour la frappe de la monnaie, convenant aux pièces de monnaie de dimensions prévues pour les Jeux olympiques, qui avaient été commandées pour la Monnaie de Winnipeg, sont maintenant prêtes mais qu'elles ont été détournées de Winnipeg dans la direction d'Ottawa, afin que la Monnaie puisse être en mesure de commencer immédiatement l'impression des pièces pour les Jeux olympiques? Le changement qui est survenu dans ces projets a-t-il été ordonné par le ministre ou ces mesures ont-elles été prises sans son autorisation?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, je ne suis pas au courant, mais je vais sûrement m'informer.

[M. Andras.]

[Plus tard]

[Traduction]

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Approvisionnements et Services. Ai-je bien compris le ministre? Les fonctionnaires de la Monnaie auraient-ils l'autorité de faire frapper des pièces commémorant les Jeux olympiques avant que le Parlement donne son assentiment? Est-ce la position du gouvernement?

[Plus tard]

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, il est bien sûr que si le Parlement décide de ne pas donner suite à la proposition du gouvernement, à ce moment-là, rien ne sera fait. Mais il est aussi sûr que si le Parlement accorde l'autorisation au gouvernement de procéder, il est normal qu'on puisse procéder avec la plus grande célérité possible, et c'est dans cet esprit-là que nous travaillons.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES ESTUDIANTINS—DEMANDE D'EXPLICATIONS AU SUJET DES ACCUSATIONS DE MALVERSATIONS—L'OPPORTUNITÉ DU RENVOI DE LA QUESTION À L'AUDITEUR GÉNÉRAL

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État suppléant chargé des Affaires urbaines ou au secrétaire parlementaire. Il y a deux semaines, j'ai demandé des renseignements au ministre relativement à certaines modifications se rapportant à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le ministre suppléant ou le secrétaire parlementaire peut-il faire savoir à la Chambre si le ministre ou le gouvernement fera rapport à la Chambre au sujet des accusations très graves de corruption, de fraude ou connivence ayant trait aux appels d'offres pour la construction de certains projets de logements coopératifs pour les étudiants?

M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je crois savoir, d'après des commentaires faits par le ministre à la Chambre, qu'on a institué une enquête à ce sujet vers la fin de février. Je suppose que, dès qu'elle sera terminée, le ministre en fera connaître les résultats à la Chambre.

M. Baldwin: Compte tenu du fait que six mois se sont écoulés depuis que cette enquête légendaire a été instituée, le ministre ou le gouvernement voudrait-il maintenant confirmer leur certitude quant au fait qu'aucune enquête importante n'est en cours et renvoyer cette question à l'Auditeur général pour un examen complet et approfondi en vertu des articles 62 et 63 de la loi sur l'administration financière?

M. Watson: Je ne peux que répéter, monsieur l'Orateur, qu'à mon avis, une enquête a été amorcée en février et que lorsqu'elle sera terminée, les résultats en seront mis à la disposition des députés.